CONVENTION NATIONALE.

FRE.
7230
Case
FRC
16171

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA CONVENTION NATIONALE,

PAR CHÉNIER, Député du Département de Seine et Oise.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Séance du 15 Brumaire, an second de la République une et indivisible.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CITOYENS,

VOUS cherchez au milieu des orages révolutionnaires, les moyens de rendre le calme à la république; et sans doute, le moyen le plus efficace est d'organiser l'instruction, premier besoin

THE NEWBERRY LIBRARY

Instruction publique

de l'homme en société, première dette de la société envers ses membres. Quel est notre devoir en organisant l'instruction ? c'est de former des républicains, c'est encore de former des Français, de faire adopter à la nation une physionomie qui lui soit propre et particulière ; c'est enfin de songer à l'importance, à l'étendue, à la situation géographique de la France, à son influence sur l'Europe et sur le monde, à l'intérêt puissant qui lui commande de perfectionner la raison publique et d'accélérer les progrès de l'esprit humain.

Mais au moment, citoyens, où nous allons nous engager dans cette vaste et belle carrière, il faut marcher avec méthode. Il est nécessaire que chacun de nous se rende à lui-même un compte fidèle et précis de tout ce qui doit concourir à former l'établissement de l'instruction publique. Il est important de ne pas prendre une idée isolée pour un plan, ou les diverses parties d'un système complet pour des systèmes différens ; nous ne devons pas non plus bâtir à la fois toutes les parties de l'édifice : il faut bien nous garder de discuter simultanément des questions délicates qui sont liées par un ordre successif, que la nature même des choses nous indique d'une manière évidente.

Il est aisé de distinguer dans l'instruction publique, quand on veut en saisir l'ensemble et ne pas confondre toutes les idées, trois parties qui concourent également à former l'homme en société ; je veux dire, la partie de l'enseignement, la partie morale, et la partie physique. La première développe les facultés intellectuelles ; aussi vaste que l'esprit humain dont elle offre l'état de situation,

elle recule chaque jour ses limites, et fait par lui de nouvelles conquêtes ; elle embrasse tout ce qui peut se réduire en théorie : la seconde s'occupe, pour ainsi dire, de l'éducation du cœur ; l'enseignement n'est pas de son ressort : on enseigne les métiers, les sciences, les arts ; mais les mœurs et la vertu s'inspirent : la troisième, appelée gymnastique dans les républiques de la Grèce, comprend tous les exercices qui peuvent entretenir et augmenter la force ou la souplesse du corps.

C'est sous ce triple rapport donné par l'essence de l'espèce humaine, que doit être considérée l'instruction publique. J'avoue, citoyens, que je n'ai pas été médiocrement surpris d'entendre quelques orateurs reprocher dans cette tribune, à ceux qui ont déja parlé sur cette matière, de ne vous avoir pas encore proposé un système complet d'instruction publique. Il est des hommes qui ne trouvent jamais un sujet vaste, par la raison qu'ils n'embrassent jamais qu'une très-petite partie de la matière, et qu'ils prennent cette petite partie pour l'ouvrage entier. Une seule observation peut suffire à ceux qui voudront concevoir l'étendue de l'institution dont il s'agit. Les philosophes qui ont consacré leurs travaux au perfectionnement de l'instruction, et certes il n'est pas d'étude plus digne des méditations philosophiques, se sont tous circonscrits dans des bornes rigoureuses et resserrées : aucun écrivain célèbre, chez aucune nation, n'a pu donner une théorie complète de l'instruction publique ; jugez cependant combien quelques hommes rassemblés, guidés souvent par des principes contraires, travaillant à la hâte, forcés de calculer la résistance des préjugés et

des passions, ont de désavantage, comparés au philosophe isolé, appliquant à un seul objet son immense loisir, ne craignant de blesser que la vérité, ne calculant aucun obstacle, et, dans le silence du cabinet, imprimant à ses travaux cette maturité, cette précision, cette cohérence intime et profonde qui caractérisent les idées d'une seule tête, quand elle est fortement organisée.

Ajoutez que, dans cette partie, aucun législateur, aucun peuple ne nous a laissé des modèles que puisse adopter la république française. Je ne vous parlerai même pas des nations modernes, trop éloignées, sur ce point, des lois de la nature: toutes ont négligé d'élever sur les fondemens de la liberté l'édifice de l'instruction publique. Quant aux anciens législateurs qui se sont principalement occupés de l'éducation, le législateur des Crétois, par exemple, et celui des Spartiates, je ne sais pourquoi l'on nous cite encore si souvent leurs institutions : je veux croire un moment qu'elles étoient convenables à leur nation et à leur siècle; c'est précisément pour cela qu'elles ne nous conviennent point; elles nous sont absolument inapplicables, je ne dis pas seulement par la différence des mœurs et des localités, mais pour tout comprendre dans une même idée, par cette inégalité prodigieuse d'expérience, de moyens, de connoissances positives qui existent entre les sociétés anciennes et les sociétés modernes, et qui les séparent autant que la nature a séparé, dans les individus, les proportions débiles de l'enfance et la vigueur de l'âge mûr.

Il est donc nécessaire de créer et non de compiler, d'inventer et non de se souvenir. Après avoir jeté un coup-d'œil général sur toutes les parties

de l'instruction, il faut organiser tour-à-tour chacune de ses parties : cette organisation est véritablement la chose importante et pénible, puisqu'alors les difficultés d'exécution se présentent en foule, avec les détails imprévus qui se multiplient sans cesse. Si l'on veut tout embrasser à-la fois, chaque partie sera incomplète et tronquée ; si dans une matière de cette conséquence on veut faire des lois avec la même impétuosité que nos soldats prennent des villes, on fera des lois provisoires, et qui s'évanouiront bientôt devant la raison publique. Une organisation provisoire est presque toujours la désorganisation continuée. Rien n'est donc plus essentiel, en traitant de l'instruction, que de savoir procéder dans un ordre philosophique, que d'assujétir ses travaux à une marche analytique et raisonnée. Le champ que l'imagination rapide parcourt et dévore en un moment, paroît s'étendre chaque jour devant la raison qui marche à pas lents, mais dont les pas s'impriment dans la terre, et laissent des vestiges immortels.

Le torrent révolutionnaire avoit entraîné dans son cours une foule d'abus consacrés par le despotisme ; mais l'oubli de l'assemblée constituante, ou je ne sais quelle fatalité, l'ont empêchée, dans les jours de sa force et de son génie, de jeter sur l'éducation un coup d'œil régénérateur ; et d'y porter la cognée de la réforme. Ce fut dans sa décrépitude qu'elle accorda quelques séances à la lecture d'un plan sur cette vaste matière : mais alors l'assemblée constituante n'avoit plus ni assez de temps, ni assez de vigueur pour discuter, encore moins pour corriger ou pour refondre ce système mieux présenté que combiné, et plus éclatant que solide. Ainsi

la génération qui s'avance, la nation future qui doit un jour consolider toutes les parties de l'édifice révolutionnaire, restoit livrée à des instituteurs vieillis dans les préjugés du royalisme et de la superstition. Par une contradiction ridicule et désastreuse, des prêtres dirigeoient encore l'éducation des enfans, chez un peuple dont les plus grands efforts avoient à peine suffi pour renverser l'empire des prêtres ; et tandis que les représentans de la nation sappoient de tous côtés les préjugés qui servoient de fondemens aux différentes usurpations, ils en laissoient perpétuer le germe, au milieu de ces colléges qui restoient immobiles dans l'écroulement successif de tous les anciens établissemens.

Quelle étoit donc votre pensée, premiers législateurs de la France, en négligeant l'instruction, cette constitution des mœurs, plus importante, j'ose le dire, que la constitution même des lois? vous flattiez-vous d'avoir imprimé à votre incohérent ouvrage, une sagesse assez puissante, une force assez magique, pour changer en hommes nouveaux des instituteurs que vous laissiez dépositaires de la destinée nationale, puisqu'ils formoient ceux que la nature appelle à nous succéder, puisqu'ils mettoient d'ensemble, pour ainsi dire, les élémens de la postérité? Espériez-vous qu'ils recommenceroient à apprendre, après avoir enseigné si long-temps; qu'ils abandonneroient tout-à-coup leur esprit d'imitation, la routine de leurs livres, de leur méthode d'enseignement, leurs passions, leur fanatisme? ou bien, espériez-vous que vos enfans et ceux de vos concitoyens deviendroient d'habiles défenseurs de la patrie, en étudiant exclusivement, pendant plusieurs années,

la langue de l'ancienne Rome, et les rêveries inintelligibles de la superstition de Rome moderne?

Non, sans doute, vous n'y comptiez pas. Eh! qui ne sait combien ces illustres écrivains, qui ont mûri la raison publique, ces véritables instituteurs des peuples, ont consacré de travaux, sacrifié de veilles, essuyé de dégoûts et de persécutions; combien il leur a fallu d'amour du bien, de patience et de courage, pour débarrasser insensiblement l'esprit humain d'une partie de ces langues impures dont les prêtres l'avoient enveloppé? Qui d'entre nous, citoyens, n'a pas été forcé, au sortir des écoles publiques, de recommencer son éducation, de devenir son propre instituteur, de lutter long-temps et sans cesse contre la tyrannie des premières impressions, de défaire lentement l'ouvrage des prêtres, et de se reconquérir lui-même, malgré la résistance des préjugés qui avoient usurpé toutes les facultés de son ame? Eh bien! si c'est là une longue et pénible étude, épargnez à vos enfans des travaux dont le succès est incertain; arrachez les fils de la République au joug de la théocratie qui pèse encore sur eux. Vous avez réformé les instituteurs, et le mode de leur nomination, et le mode d'enseignemens, et le choix des études. Ne perdez pas un instant pour mettre en activité les écoles primaires. Examinez avec attention s'il n'est pas convenable d'y joindre quelques instituts dans les grandes communes. Voilà les premiers fondemens de l'instruction; c'est par-là qu'il faut commencer. Et ne voyez vous pas qu'une fois les établissemens organisés dans des principes républicains et philosophiques, les diverses institutions, soit morales, soit physiques,

qui ne font pas essentiellement partie de l'enseignement, viendront, comme autant de rameaux, se réunir à ce tronc vigoureux dont vous aurez planté les racines fécondes.

Je vais maintenant jeter un coup d'œil rapide sur l'éducation morale et sur l'éducation physique, et parcourir, ou plutôt montrer du doigt les différentes institutions qu'elles embrassent. Il ne s'agit pas encore d'élever le monument, mais de ranger ensemble et de numéroter les pierres principales qui doivent servir à sa construction. Ici, comme dans la partie de l'enseignement, il faut travailler avec ses idées et non pas avec celles d'autrui; il faut étudier les hommes et les choses, les temps et les lieux, la nature immuable dans ses principes, mais toujours variée dans ses résultats; et peut-être alors sera-t-on moins empressé de nous présenter des romans politiques, foiblement échafaudés d'après la république de Platon, ou d'après les romans historiques composés sur Lacédémone.

La première chose qui se présente à l'esprit, en traitant de l'éducation morale, c'est l'établissement des fêtes nationales. C'est là que l'imagination doit déployer ses inépuisables trésors, qu'elle doit éveiller dans l'ame des citoyens toutes les sensations libérales, toutes les passions généreuses et républicaines. Je me rendrai maître du desir qui me porte à traiter avec étendue cette matière dont je me suis spécialement occupé. Quelque jour je remonterai dans la tribune, pour proposer une organisation complète des fêtes nationales. En attendant, je ne grossirai point l'espace qu'elles doivent occuper dans cette espèce de discours préliminaire, où toutes les parties de l'éducation

nationale sont considérées en perspective, et dessinées en raccourci. La liberté sera l'ame de nos fêtes publiques ; elles n'existeront que pour elle et par elle. L'architecture élevant son temple, la peinture et la sculpture retraçant à l'envi son image, l'éloquence célébrant ses héros, la poésie chantant ses louanges, la musique lui soumettant les cœurs par une harmonie fière et touchante, la danse égayant ses triomphes, les hymnes, les cérémonies, les emblèmes, variés selon les différentes fêtes, mais toujours animés de son génie, tous les âges prosternés devant sa statue, tous les arts agrandis et sanctifiés par elle, s'unissant pour la faire chérir : tels sont les matériaux qui s'offriront aux législateurs quand il s'agira d'organiser les fêtes du peuple ; tels sont les élémens auxquels la Convention nationale doit imprimer le mouvement et la vie. Il ne suffira point alors, citoyens, d'établir la fête de l'Enfance et celle de l'Adolescence, ainsi qu'on vous l'a proposé. Des idées plus élevées et plus étendues se présenteront à vous : il faudra semer l'année de grands souvenirs, composer de l'ensemble de nos fêtes civiques une histoire annuelle et commémorative de la révolution française. Sans doute il ne sera point question de faire repasser annuellement sous nos yeux l'image des événemens rapides, mais sans caractère, qui appartiennent à toute révolution ; mais il faudra consacrer dans l'avenir les époques immortelles où les différentes tyrannies se sont écroulées devant le souffle national, et ces grands pas de la raison, qui franchissent l'Europe et vont frapper les bornes du monde ; enfin, libres de préjugés et dignes de représenter la nation française, vous saurez fonder, sur les débris des superstitions détrônées, la

seule religion universelle, qui apporte la paix et non le glaive, qui fait des citoyens et non des rois ou des sujets, des frères et non des ennemis, qui n'a ni sectes ni mystères, dont le seul dogme est l'égalité, dont les lois sont les oracles, dont les magistrats sont les pontifes, et qui ne fait brûler l'encens de la grande famille que devant l'autel de la patrie, mère et divinité commune.

Après les fêtes nationales, ou conjointement avec elles, viennent les récompenses que le peuple doit consacrer aux vertus utiles et au génie bienfaiteur des hommes. On sent bien qu'il n'est pas ici question de ces encouragemens, de ces indemnités pécuniaires que l'état peut accorder, sous le titre de pension ou de gratification, soit aux fonctionnaires publics recommandables par de longs services, soit aux braves citoyens qui ont versé leur sang pour la liberté, soit aux citoyens laborieux dont les veilles ont servi la patrie, et qui réclament sa bienfaisance. Ces importans objets n'ont qu'un rapport indirect avec l'instruction publique; on conçoit qu'il est encore moins question de ces ridicules prix décernés par des académies à quelques poëmes médiocres sur les sujets les plus futiles, ou à de longs éloges de personnages illustres que personne ne blâme. Vous avez renversé les académies, et dissipé la fausse instruction qu'y répandoient le savoir sans philosophie, et le bel esprit sans idées. L'objet dont il s'agit uniquement ici est un de ceux qui doivent le plus intéresser une république naissante, si elle veut s'appuyer sur des fondemens solides; j'entends parler de cet hommage public, rendu par

le peuple aux choses extraordinaires dans un genre utile. Un peuple qui sait honorer ce qui est grand, ne manque jamais de grandes actions ni de grands hommes.

La nature et le mode des récompenses ne servent pas médiocrement à distinguer les nations libres des troupeaux d'esclaves. Laissons les trésors aux tyrans ; la gloire est la monnoie des républiques. Cette pensée que j'ai déja énoncée dans la tribune, lorsque, au nom de vos comités d'instruction publique et de la guerre, je réclamois la couronne civique en faveur de Brétèche, cette pensée seule renferme, selon mon opinion, toute la théorie des récompenses nationales. Sans doute, il ne faut pas entendre, par la gloire, ces petites jouissances de l'amour-propre, cet *honneur* que Montesquieu appelle le fondement des monarchies. Quand les rois qui achetoient des esclaves avec le sang du peuple, après avoir épuisé leurs monceaux d'or, distribuoient aux hommes qui restoient à corrompre, cette foule ridicule de titres et de cordons, c'étoit l'orgueil d'un seul qui caressoit la vanité de plusieurs. La gloire n'étoit point dans ces mascarades : elle est dans la feuille de chêne décernée par le peuple au citoyen qui a bien mérité de la patrie. La gloire ne peut être où n'est point l'utilité publique ; la gloire est inséparable de la vertu : chez des républicains, amour de la patrie, gloire, vertu, sont trois mots qui représentent une même idée.

Il me reste, citoyens, à dire quelques mots de la gymnastique, cette éducation du corps, sans laquelle toute autre seroit incomplète et stérile. Il semble d'abord que les premiers travaux

relatifs à l'éducation nationale, auroient dû concerner la gymnastique, puisqu'elle commence avec l'homme ; ce seroit en effet le premier objet présenté par la nature à l'instituteur chargé de l'éducation d'un individu. Mais, vous législateurs, placés dans des circonstances orageuses et pressantes où vous ne pouviez observer dans la discussion, cet ordre immédiat, cette régularité paisible ; vous, environnés au loin d'établissemens d'instruction, qui sont contraires à l esprit public ; voyant encore, malgré le cours de la révolution, des prêtres qui élevoient des citoyens, et les dogmes religieux substitués sans cesse à cette morale éternelle, source de tout ce qui est bon sur la terre ; vous avez dû vous empresser de détruire ces grands abus, et songer moins à la première enfance qu'on ne peut instruire que d'une manière très-imparfaite, pour vous occuper spécialement de cette génération d'adolescens, qui, dans quelques années, exercera ses droits politiques, et doit influer sur l'état. Ces motifs vous ont engagés à décréter la formation des écoles primaires, avant de penser à la gymnastique ; et sans doute, ils vous feront sentir la nécessité d'organiser au plutôt tout ce qui tient à l'enseignement.

Celui des philosophes qui a le mieux connu la véritable théorie de l'éducation, comme il est encore celui qui a le mieux développé les élémens des sociétés humaines et les principes de la liberté, l'éloquent, le profond, le sensible auteur d'Émile, s'est sur-tout occupé de la gymnastique dans les premiers livres de son immortel ouvrage ; et, suivant en cela le système de Platon, ou plutôt l'instinct de la nature, c'est dans les jeux et les exercices du corps qu'il fait consister jusqu'à l'âge de douze ans toute

l'éducation de son élève. Vous pouvez réaliser en partie les plans du grand homme; vous pouvez appliquer à l'instruction publique et à la nation entière la marche que Jean-Jacques a suivie pour Emile. De cette manière, on occuperoit les enfans, des premiers, des plus simples exercices de la gymnastique, même avant d'inculquer à leur esprit les notions élémentaires, et tout ce qui exige des combinaisons d'idées. Ce n'est pas à dire que la gymnastique doive être réservée à l'enfance. A mesure que les organes de l'homme se perfectionnent, ce genre d'éducation doit s' tendre et se développer avec lui. La course, la lutte, l'art de nager, l'exercice du canon, du fusil, le maniement de la pique, du sabre et de l'épée, telle est la gymnastique d'un peuple libre. Tout cela n'est point nécessaire à des esclaves. Ils doivent être foibles, puisqu'ils doivent servir. Une race de républicains doit être robuste : la vigueur de l'ame tient à celle du corps. Que des prix de gymnastique soient distribués dans les jeux publics. Il seroit puérile de vouloir démontrer combien les différens exercices dont je viens de parler, se lient naturellement à l'ensemble des fêtes et des récompenses nationales.

Toutes ces institutions républicaines pressent l'ame des citoyens et l'environnent d'un triple rempart de patriotisme; c'est à elles qu'il faut rapporter ce que des écrivains célèbres ont trop spécialement attribué à l'influence du climat. La Grèce n'étoit point une terre privilégiée. Ce n'est pas, il faut en convenir, parce que la petite ville d'Athènes étoit située sous le trente-neuvième degré de latitude, qu'elle a produit dans l'espace d'un siècle et demi un plus grand nombre d'hommes

prodigieux en tout genre, que les plus vastes états de l'Europe moderne dans l'espace de quatorze siècles. En effet, aujourd'hui qu'on y cherche vainement l'aréopage et les jardins des philosophes, le climat est resté le même; et, néanmoins, les descendans de Thémistocle et d'Aristide, les concitoyens de Socrate et de Sophocle courbent également la tête sous la verge d'un pacha, et sous la férule évangélique d'un archimandrite. Le despotisme porte en tous lieux les glaces du nord; il frappe le sol de stérilité. La liberté ressemble à l'astre du jour; elle anime et féconde la terre; les hommes croissent et s'élèvent par elle; et la nature s'agrandit à son aspect.

Mon dessein n'est pas, citoyens, d'opposer un plan d'instruction publique à celui que doit présenter votre comité, dont je fais profession d'honorer les lumières; je veux vous exposer seulement une partie des idées qui ont dirigé mes travaux particuliers, lorsque j'étois membre du comité. Je me borne à demander, qu'après avoir achevé la partie de l'enseignement, partie qui est déja fort avancée, la Convention place immédiatement à l'ordre du jour, les fêtes nationales, les récompenses nationales, et la gymnastique. Alors j'oserai présenter quelques vues d'organisation que j'ai préparées, et dont je m'occupe encore chaque jour. Si je me suis trompé, chose très-possible et très-facile, je me ferai un devoir d'employer mon suffrage et mes facultés à faire prévaloir les idées qui sembleront meilleures, c'est-à-dire, plus utiles que les miennes.

Fondateurs de la République et d'une Constitu-

tion vraiment populaire, une nouvelle gloire vous attend. Votre génie révolutionnaire déconcerte les rois rebelles à la souveraineté du peuple, et laisse entrevoir aux nations opprimées le crépuscule de la liberté naissante. Mais l'éducation nationale reste à créer parmi nous. C'est à vous de réparer l'énorme faute de l'assemblée constituante. Vos calomniateurs vous ont reproché de mépriser la philosophie : vous les avez réfutés, en rendant hommage à la mémoire des philosophes, et en décrétant des lois sages. Ce n'est pas tout : consommez vos travaux sacrés ; que la rouille des temps anciens ne souille plus nos institutions. Les mauvaises mœurs tuent les bonnes lois. Vous avez fait les lois ; faites les mœurs. Continuez à diriger d'une main ferme et rapide le grand mouvement imprimé par le peuple français à l'esprit humain, et complétez cet évangile de l'égalité qui doit triompher des préjugés les plus antiques, et renouveler la face du monde.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.